



AVIS DE PUBLICITÉ

en vue de la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public
(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-1 du CG3P)

Référence de la publicité - n° DADT-2024-01

Objet de la publicité	Mise à disposition d'emplacements pour la pratique d'activités nautiques et aquatiques sur la plage du Bourg
Commune	SAINTE-ANNE
Secteur	Plage du bourg
Emplacements proposés	4 emplacements pour les activités nautiques et aquatiques Conformément au plan en annexe 1
Durée du titre d'occupation	1 an
Horaires d'occupation	Du lundi au samedi de 7h00 à 17h00
Montant de la redevance	300 €
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Diversité des activités proposées 25% ❖ Affiliation à la Fédération Française de Natation 15% ❖ Nombre de personnes encadrantes et leurs qualifications 20% ❖ Activités proposées accessibles à tous les publics 10% ❖ Attractivités des tarifs proposés 15% ❖ Amplitude des jours et horaires de présence 15%

Tout candidat manifestant un intérêt pour l'occupation du domaine public sur cette emprise doit déposer à la mairie de Sainte-Anne place Schoelcher - 97180 SAINTE-ANNE ou par mail à l'adresse : service.courrier@ville-sainteanne.fr, **avant le jeudi 15 janvier 2023 à 12h30** un dossier constitué des pièces suivantes :

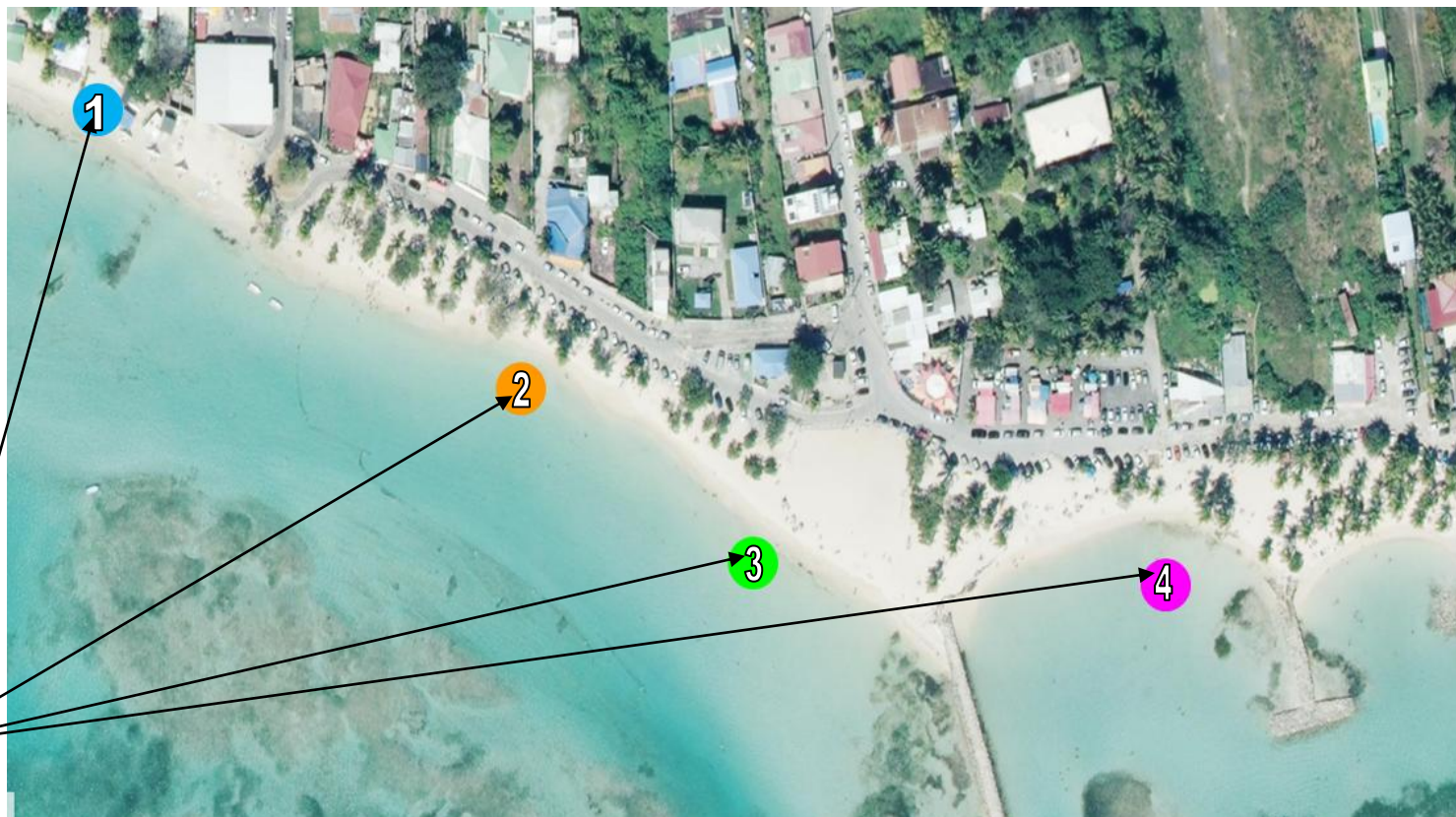
- un courrier de candidature avec une présentation du projet (3 à 6 pages maximum hors annexes) comprenant, à minima, les activités proposées, les horaires, la grille tarifaire des activités, la clientèle ciblée, les modalités d'accessibilité aux activités, le personnel mobilisé et ses qualifications
- une présentation des mesures et moyens (humains, matériel, financier,...) que le demandeur mobilisera pour réaliser le projet et ceux qu'il entend, le cas échéant, solliciter de la collectivité.
- un argumentaire concernant le caractère innovant et respectueux de l'environnement des activités proposées
- Un extrait Kbis du candidat ou tout autre document équivalent, pièce d'identité du gérant ou président (si association)

Pour toute information complémentaire contactez :

La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire

Mail : dadt@ville-sainteanne.fr - Téléphone : 05.90.85.59.95

Annexe 1



Emplacements mis
à disposition